

LE MÉMENTO DU PROTOCOLE SANITAIRE

DU 19 MAI AU 8 JUIN

CONSOMMATION

- En terrasse
- Assis
- Par table de 6

JAUGE

- 50 % de l'effectif maximal (hors personnel)
- 100 % pour les terrasses de moins de dix tables avec installation d'une séparation entre les tables

PRÉCISIONS

- Autorisation de se rendre à l'intérieur pour aller aux toilettes ou accéder à la terrasse
- Consommation à l'intérieur possible uniquement pour les clients des hôtels
- Paiement à table

DU 9 JUIN AU 29 JUIN

CONSOMMATION

- En terrasse et en salle
- Assis
- Par table de 6

JAUGE

- 100 % de l'effectif en terrasse
- 50 % de l'effectif à l'intérieur

PRÉCISIONS

- Mise en place, pour l'intérieur, d'un cahier de rappel papier (indication des coordonnées, date et heure d'arrivée) ou numérique (QR à flasher via l'application TousAntiCovid)
- Paiement à table

À COMPTER DU 30 JUIN

CONSOMMATION

- En terrasse et en salle
- Assis et debout

JAUGE

- 100 % de l'effectif en terrasse et en intérieur

PRÉCISIONS

- Conservation, pour l'intérieur, d'un cahier de rappel papier ou numérique

RÈGLES D'HYGIÈNE

- Port du masque obligatoire dès 11 ans pendant la commande, avant le service du premier plat, au moment du paiement et lors de tous déplacements à l'intérieur
- Mise à disposition de gel hydroalcoolique à l'entrée, à la sortie, en terrasse et aux toilettes
- Utilisation de menus sans contact via des ardoises ou des QR-Code
- Paiement sans contact privilégié

GESTION DES FLUX

- Mise en place d'un sens de circulation pour limiter les croisements à l'extérieur et à l'intérieur

AFFICHAGE

> OBLIGATOIRE À L'ENTRÉE DE L'ÉTABLISSEMENT <

- Rappel des consignes sanitaires
- Jauge d'accueil maximal

> RECOMMANDÉ <

- Invitation à télécharger l'application « Tous anti-covid »
- Modalités de retrait des plats à emporter
- Modalités de réservation

RÉFÉRENT COVID-19

Désignation obligatoire d'un référent « Covid-19 » en charge de la mise en œuvre des protocoles sanitaires